

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel
Cellule des affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°CA_220311-06

Séance du 11 mars 2022

POINT 9 – Approbation des statuts des unités de recherche

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU Le code de l'éducation ;

VU Le décret n° 2021-1290 portant création de Nantes université et approbation de ses statuts ;

VU La délibération n°CAC220225-08 du 25 février 2022 portant avis favorable du conseil académique sur les statuts des unités de recherche ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 31

Par :

Voix pour : 31

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation des statuts des unités de recherche

Le conseil d'administration approuve les statuts des unités de recherche joints à la présente délibération.

Article n°2 : Publication et exécution

Les directrices et directeurs de pôle, la directrice générale des services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de l'établissement public expérimental et transmise au recteur.

À Nantes, le 11 mars 2022

La Présidente de Nantes Université


Carine BERNAULT

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le : **11 MARS 2022**
Publié le : **11 MARS 2022**